DIJON métropole

LE MAGAZINE D'INFORMATION • PRINTEMPS 2022 #58

Ahuy • Bressey-sur-Tille • Bretenière • Chenôve • Chevigny-Saint-Sauveur • Corcelles-les-Monts
Daix • Dijon • Fénay • Flavignerot • Fontaine-lès-Dijon • Hauteville-lès-Dijon • Longvic • Magny-sur-Tille • Marsannay-la-Côte • Neuilly-Crimolois • Ouges • Perrigny-lès-Dijon • Plombières-lès-Dijon • Quetigny • Saint-Apollinaire • Sennecey-lès-Dijon • Talant

Ahuy • Bressey-sur-Tille • Bretenière • Chenôve • Chevigny-Saint-Sauveur • Corcelles-les-Monts • Daix
Dijon • Fénay • Flavignerot • Fontaine-lès-Dijon • Hauteville-lès-Dijon • Longvic • Magny-sur-Tille • Marsannay-la-Côte • Neuilly-Crimolois • Ouges • Perrigny-lès-Dijon • Plombières-lès-Dijon • Quetigny • Saint-Apollinaire • Sennecey-lès-Dijon • Talant • Ahuy • Bressey-sur-Tille • Bretenière • Chenôve • Chevigny-Saint-Sauveur • Corcelles-les-Monts • Daix
Dijon • Fénay • Flavignerot • Fontaine-lès-Dijon • Hauteville-lès-Dijon • Longvic • Magny-sur-Tille • Marsannay-la-Côte • Neuilly-Crimolois • Ouges • Perrigny-lès-Dijon • Plombières-lès-Dijon • Quetigny • Saint-Apollinaire • Sennecey-lès-Dijon • Talant • Ahuy • Bressey-sur-Tille • Bretenière • Chenôve • Chevigny-Saint-Sauveur • Corcelles-les-Monts • Daix
Dijon • Fénay • Flavignerot • Fontaine-lès-Dijon • Hauteville-lès-Dijon • Longvic • Magny-sur-Tille • Marsannay-la-Côte • Neuilly-Crimolois • Ouges • Perrigny-lès-Dijon • Plombières-lès-Dijon • Quetigny • Saint-Apollinaire • Sennecey-lès-Dijon • Talant • Ahuy • Bressey-sur-Tille • Bretenière • Chenôve • Chevigny-Saint-Sauveur • Corcelles-les-Monts • Daix
Dijon • Fénay • Flavignerot • Fontaine-lès-Dijon • Hauteville-lès-Dijon • Longvic • Magny-sur-Tille • Marsannay-la-Côte • Neuilly-Crimolois • Ouges • Perrigny-lès-Dijon • Plombières-lès-Dijon • Quetigny • Saint-Apollinaire

ENSEMBLE
LA MÉTROPOLE SOLIDAIRE

metropole-dijon.fr

Sommaire

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE DIJON MÉTROPOLE

SOLIDARITÉ
LA MÉTROPOLE SE MOBILISE POUR L'UKRAINE
04

DIJON MÉTROPOLE INSTALLE SON CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
TOUS ACTEURS DE NOTRE MÉTROPOLE !
08

GRAND ANGLE
ENSEMBLE : PRENDRE SOIN DES UNS ET DES AUTRES
12

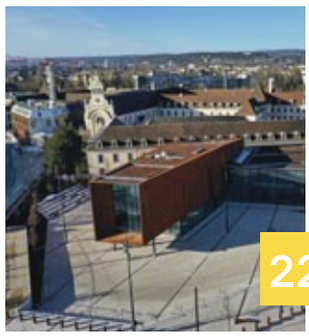

CITÉ INTERNATIONALE DE LA GASTRONOMIE ET DU VIN
BIENVENUE À LA TABLE DES FRANÇAIS
22

ENVIRONNEMENT
VIVE LE PRINTEMPS
LA SAISON DU RENOUVEAU
26

VYV FESTIVAL
SOLIDARITÉ ET MUSIQUE
34

MOBILITÉS
LA MÉTROPOLE À VÉLO, ÇA ROULE !
36

Directeur de la publication : François Rebsamen
Directrice de la rédaction : Isabelle Elzière
Directrice adjointe : Sandra Urena
Responsable du pôle éditions & numérique : Marion Gillot-Peillon
Rédaction en chef : Marion Gillot-Peillon, avec Patrice Bouillot
Rédacteurs : Pierre-Olivier Bobo, Patrice Bouillot, Bertrand Carlier, Justine Dincher, Nathalie Dunand, Nadège Hubert, Isaline Jérôme, Elliot Monod, Julie Soldavini.

Design et réalisation : tempsRéel, dijon
Illustration de couverture : Stéphanie Moreau **Crédits photos :** Dijon métropole, ville de Dijon ; Vincent Arbelet, rencontres p 6-7, éducateurs de rue p 9, campus comestible p 32 et campus métropolitain p 33, Vyv festival nuit p 34-35 ; Jonas Jacquel, portrait Jean-Philippe Girard p 10, reportages Centre de tri p 18, Ensemble ! p 19, randonnée Ahuy p 29, raccordement Corcelles-les-Monts/Flavignerot p 30 ; François Weckerlé, Cité internationale de la gastronomie et du vin p 22, casiers de ruche p 26, pistes cyclables p 36 ; Philippe Maupetit, jardin partagé Bourroches p 27, usagère bus Divia p 37 ; Brice Robert Vyv p 12. ; Gendarmerie nationale, la métropole vue du ciel p 20-22 ; Enodo pour Eiffage, vue artistique de la Cité internationale de la gastronomie et du vin p 24-25 ; LPO p 27 ; Hydrogénies p 31.
Impression : AG ROTO - 02 33 85 10 10 - **Distribution :** Adrexo - Tiré à 140 000 exemplaires
Dépôt ISSN 2609-2166 Dépôt légal 03-2022
DIJON MÉTROPOLE 40, avenue du Drapeau - 21000 Dijon - 03 80 50 35 35

PEFC 10-31-1228 / **Certifié PEFC** / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

par **FRANÇOIS REBSAMEN,**
président de Dijon métropole,
maire de Dijon

Ni les plus anciens ni les plus jeunes d'entre nous n'auraient jamais cru à nouveau entendre de si près l'effroyable bruit de la guerre, aux portes de l'Europe. L'invasion de l'Ukraine par la Russie teinte notre printemps de jaune et bleu. Au-delà d'être celles du drapeau ukrainien, que ces couleurs puissent être, pour nous tous, celles d'un nouvel élan de solidarité dans l'action, pour venir en aide aux réfugiés. Notre métropole, première de France à signer en 2019 avec l'État un contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés, s'engage pour recevoir les Ukrainiens, et je suis extrêmement impressionné de constater la solidarité et la générosité dont font preuve les habitants de toutes nos communes, en lien avec les associations dédiées à la solidarité avec l'Ukraine, la Protection civile et la Croix-Rouge.

Conséquence de la situation internationale, l'approvisionnement et l'augmentation des prix de l'énergie constituent une grande préoccupation. Cette préoccupation ne peut que renforcer notre détermination à poursuivre le virage pris par la métropole il y a plusieurs années déjà, pour réduire drastiquement notre dépendance aux énergies fossiles. C'est un chemin délibéré, voulu et partagé par vos élus métropolitains : déploiement du réseau de chaleur urbain alimenté par les énergies renouvelables, centrale photovoltaïque, rénovation énergétique des bâtiments, notamment avec l'appui du grand projet européen Response qui vise à transformer plusieurs immeubles pour en faire des bâtiments à énergie positive… La construction en cours de deux stations hydrogène vert va dans le même sens. Destinées à alimenter la flotte des bus et bennes à ordure, elles feront économiser à la métropole, dès 2023, l'équivalent de 1 750 tonnes de $C0_2$ chaque année, soit 24 millions de kilomètres en voiture. Cette production d'hydrogène s'appuiera d'ailleurs essentiellement sur l'unité de valorisation énergétique, qui traite les déchets ménagers de 93 % des habitants de la Côte-d'Or.

En matière d'énergie, notre réseau de transports collectifs est un atout maître. Il est particulièrement dense et efficace, et nous avons constaté, depuis quelques semaines, une augmentation des abonnements ou des demandes de renseignements. DiviaMobilités offre en effet, par choix ou par nécessité, une alternative à la voiture individuelle permettant à certaines familles de faire partiellement face à l'augmentation du coût du gazoil. Il ne faut pas s'en priver.

Être une métropole solidaire, c'est mener des actions concrètes pour tous. En particulier pour ceux dont les moyens sont les plus modestes ; en particulier lorsqu'il s'agit de la transition écologique, qui ne doit pas être réservée aux plus fortunés. Cette détermination à « agir solidaire » ne me quitte jamais. Je la sais partagée par l'ensemble de vos élus. Quoi de plus noble ?

259 087 HABITANTS AU 1ER JANVIER 2021
239,95 KM² DE SUPERFICIE
338,9 M€ DE BUDGET EN 2021

metropole-dijon.fr

LES 23 COMMUNES DE DIJON MÉTROPOLE

AHUY (1 362 HABITANTS)
BRESSEY-SUR-TILLE (1 132 H)
BRETENIÈRE (937 H)
CHENÔVE (14 401 H)
CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR (11 375 H)
CORCELLES-LES-MONTS (642 H)
DAIX (1 539 H)
DIJON (160 186 H)
FÉNAY (1 680 H)
FLAVIGNEROT (200 H)
FONTAINE-LÈS-DIJON (9 049 H)
HAUTEVILLE-LÈS-DIJON (1 243 H)
LONGVIC (8 543 H)
MAGNY-SUR-TILLE (910 H)
MARSANNAY-LA-CÔTE (5 407 H)
NEUILLY-CRIMOLOIS (2 820 H)
OUGES (1 626 H)
PERRIGNY-LÈS-DIJON (2 172 H)
PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON (2 593 H)
QUETIGNY (9 671 H)
SAINT-APOLLINAIRE (7 688 H)
SENNECEY-LÈS-DIJON (2 056 H)
TALANT (11 855 H)

SOLIDARITÉ

La métropole se mobilise pour l'Ukraine

De Longvic à Daix en passant par Flavignerot ou Magny-sur-Tille, les communes, les citoyens et les organisations humanitaires de la métropole s'organisent pour aider la population ukrainienne. La preuve en images.

Des vêtements, du lait maternisé, des jeux et même des dessins. Depuis le 24 février, date du début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le soutien de Dijon métropole est entier. Dès les premiers jours de mars, les communes ont organisé des collectes auprès des habitants et des entreprises. L'enjeu : que ces dons ne restent pas stockés dans les différentes mairies. Très vite, ils été pris en charge par les équipes locales de la Protection civile dans le cadre de la convention passée avec l'Association des maires de France. *« Ils ont d'abord été acheminés sur des palettes dans notre grand centre de logistique à Strasbourg. Ils ont ensuite été triés et chargés dans des camions qui ont pris la route de la Pologne et de l'Allemagne. À l'heure qu'il est, les dons sont distribués aux frontières de l'Ukraine aux populations qui en ont besoin »*, détaille Patrick Petot de Min, président de la Protection civile.

Contacts

parrainage.refugies.info
Ce portail officiel mis en place par l'État permet aux citoyens de se mobiliser en faveur de l'accueil des personnes réfugiées et déplacées en France. Il permet également aux associations de recruter des bénévoles qui les aideront à réaliser leurs missions.

demarches-simplifiees.fr
Cette plateforme recense des offres d'hébergement des personnes morales (collectivités, associations, entreprises, organismes disposant d'un numéro de SIRET).
Un formulaire numérique a été mis en ligne à l'adresse suivante :
demarches-simplifiees.fr/commencer/hebergementpersonne-morale-ukraine
Il permet aux services de l'État de recenser en temps réel des informations sur les offres d'hébergement des personnes morales.

pref-crise-ukraine@cote-dor.gouv.fr
À cette adresse, vous pouvez communiquer les noms, prénoms, date de naissance et coordonnées téléphoniques et mail de toute personne réfugiée, arrivée ou en instance d'arrivée sur le territoire.

coallia.org/etablissement/spada-bourgogne-structure-premier-accueil-demandeur-dasile
Gérée par Coallia, cette structure basée à Fontaine-les-Dijon (36, rue de Bourgogne) est chargée du premier accueil des personnes désirant déposer une demande d'asile auprès des services de l'État à Dijon.

Pour informations complémentaires : OnDijon 0800 21 3000 (appel et service gratuits).

Merci aux communes de la métropole pour leurs photos.

CHRISTOPHE TALMET
PRÉSIDENT DE LA CROIX-ROUGE DE CÔTE-D'OR

Quelle est le rôle des équipes locales de la Croix-Rouge dans le cadre d'un conflit international ?

Le mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est représenté dans 191 pays à travers le monde. À partir du moment où il y a des personnes vulnérables quelque part, nous sommes sollicités par les autorités pour prendre en charge ces personnes. Cela fait partie du droit international et des actions développées par la Fédération internationale de la Croix-Rouge. En plus de nos actions menées sur place en Ukraine, nous appliquons, à travers nos délégations territoriales comme celle de Côte-d'Or, la stratégie décidée par la Croix-Rouge française, en fonction de nos compétences et de nos moyens.

Concrètement, que faites-vous ?

Nous avons pour mission de gérer l'arrivée des « réfugiés » dans le département, en complément des actions menées par l'État ou d'autres associations. Nous avons aussi une plateforme qui nous permet, en fonction de la demande (hébergement, vêtements, nourriture), d'orienter les personnes vers la bonne structure.

Pour quelles raisons avez-vous choisi de privilégier les dons financiers ?

Les dons en argent nous permettent d'acheter des matériaux qui correspondent à la réalité des besoins sur le terrain. Ils doivent être adapté à la culture des Ukrainiens, par exemple à la façon dont ils se nourrissent, afin d'éviter d'apporter des choses inutiles. L'élan de générosité constaté sur le territoire est très appréciable, mais il faut garder à l'esprit que cela demande de la logistique (tri, stockage…). Par ailleurs, certains colis sont parfois détournés et n'arriveront donc jamais à destination. À ce jour, nous avons récolté près de 8 millions d'euros grâce à solidarité nationale. Cette somme ne sera scrupuleusement utilisée que pour cette opération, sous contrôle de la Cour des comptes, ce qui empêche tout risque de détournement. Ces dons financiers aideront aussi à relancer l'économie locale, ce qui permettra aux Ukrainiens d'être acteurs de leur propre résilience. Au-delà de l'urgence immédiate, l'argent servira par exemple pour la reconstruction d'écoles ou d'hôpitaux.

Alléchantes rencontres

CATHERINE RUPPLI

CO-FONDATRICE DE BOCAUX & CO

Renouer avec la conserve

Belles-sœurs et cinquantenaires, Nadeige et Catherine Ruppli ont créé Bocaux & Co. Plus qu'une association, ce projet citoyen « *tente de changer le monde à notre échelle* ». Autour de la réutilisation des bocaux, elles ont lancé une expérimentation en septembre 2021 dans le Sud dijonnais. « *Nous avons mis en place un circuit pour ramasser les bocaux, les trier, les déshabiller, les laver et les distribuer aux professionnels ou aux particuliers pour leur donner une nouvelle vie.* » En six mois, le duo a déjà récolté 15 000 bocaux grâce à neuf points de dépôt. Une quantité suffisante pour organiser et revendre ces contenants dans la boutique située 9, rue Maurice-Ravel à Dijon. « *Nous avons un objectif environnemental à l'échelle locale mais ce réemploi a aussi un enjeu économique et social. Il est aussi un maillon-clé de l'autonomie alimentaire. En faisant des conserves l'été, on mange local toute l'année !* », sourient les deux fondatrices. En 2023, Bocaux & Co ouvrira une cuisine centralisée destinée aux professionnels pour transformer les aliments en conserve et organisera des ateliers d'initiation à la conserve pour les particuliers. En attendant, le ramassage de bocaux se déploiera peu à peu dans la métropole à partir de septembre.

THOMAS FRIGIOLINI

DIRECTEUR DES 23 COUVERTS

Table tremplin

Depuis 2018, le restaurant Les 23 couverts, à Chenôve, associe gourmandise et accompagnement social. Directeur d'établissement sociaux et médico-sociaux, Thomas Frigiolini offre à des jeunes de 15 à 25 ans en situation de vulnérabilité un nouvel outil d'insertion. « *Nous proposions différentes activités comme les espaces verts mais certains voulaient un accès à la restauration.* » Pour aller plus loin qu'un atelier éducatif et ludique, il a imaginé un restaurant pédagogique ouvert au public. Du mardi au vendredi, en salle ou en drive selon les jours, mais aussi en traiteur, environ huit jeunes s'activent aux fourneaux ou en salle, encadrés par un cuisinier passionné. Pour certains, l'expérience est un tremplin vers le monde professionnel. À d'autres, elle donne l'opportunité d'acquérir une plus grande autonomie sociale. « *Nous limitons à 23 couverts pour ne pas mettre en difficulté nos jeunes, qui portent une vulnérabilité, mais avec les mêmes exigences gustatives et de service.* » En salle, les clients venus d'entreprises voisines, du monde associatif ou de la commune profitent d'un menu unique semi-gastronomique, annoncé sur les réseaux sociaux, dont le prix est compris entre 12,50 et 15 euros et qui mise sur les circuits courts et les producteurs de proximité.

À Chenôve, à Bretenière comme à Chevigny-Saint-Sauveur, au cœur d'une métropole qui déploie un système alimentaire durable reposant sur une production locale de qualité, des créateurs d'entreprise inventent l'alimentation de demain. Plus solidaire. Plus responsable.

OCÉANE LEGROS

CRÉATRICE D'OCÉANE CAFÉ

Une PME forte de café

Océane Legros suit les traces de son père, passionné de café. Après un bac commerce et un BTS management, elle réalise un stage chez un torréfacteur. « *J'ai sans doute été influencée* », sourit la jeune femme de 24 ans. Océane Café se développe, en famille, depuis 2017, à Bretenière. La PME commercialise une vingtaine de cafés originaires d'Amérique latine ou d'Afrique, dont certains assemblages propres à la famille Legros. « *Nous concevons aussi des assemblages personnalisés pour des restaurants ou des bars désireux d'apporter une identité à leur boisson.* » Au fil des ans, l'entreprise s'est développée, ouvrant une boutique qui fait aussi la part belle au thé et à des produits d'épicerie fine sucrée. Océane Café s'illustre également par son originalité, avec sa confiture de café. Cette création riche en goût, née d'une plaisanterie, a été récompensée du trophée de l'innovation 2022 du salon Rest'Hôtel, dédié aux professionnels de la restauration et de l'hôtellerie. « *On peut la servir avec du salé comme du foie gras ou du fromage mais aussi avec des crêpes.* » Océane Legros se réjouit d'ailleurs de voir les restaurateurs et hôtels de la métropole essayer cette confiture unique dans leurs recettes ou la proposer sur leurs tables.

LOÏC GAY & MARION RICHARD

ASSOCIÉS DES SAVEURS DE NOS FERMES

Revenir à l'essentiel

À 32 ans, Loïc Gay a pris un virage professionnel pour devenir responsable du magasin Les Saveurs de nos fermes à Chevigny-Saint-Sauveur. Ce projet initié par quatre associés a ouvert le 26 novembre dernier, avec la conviction que manger mieux et au plus près de nos territoires s'inscrit dans les enjeux de demain. Après un parcours dans la direction de collectivités, Loïc Gay a rejoint deux amis d'enfance, l'un céréalier, l'autre éleveur de porc bio. Désormais ouvrier viticole, il assure également la fonction de responsable du lieu. « *J'avais envie d'autre chose et l'alimentation saine est primordiale. Je fréquentais des magasins vendant des aliments de qualité qui valorisaient le travail des producteurs alors j'ai voulu m'inscrire dans la démarche.* » Dans la zone commerciale des Terres rousses à Chevigny-Saint-Sauveur, les 300 mètres carrés de boutique proposent le fruit du travail de 107 producteurs régionaux. Outre les viandes, fromages, yaourts, confitures ou bières artisanales, Les Saveurs de nos fermes vend des cosmétiques et du vin. « *Nous sommes allés voir le travail de chacun et nous rémunérons les producteurs de façon juste.* » Bio ou raisonnés, ces producteurs locaux contribuent à l'alimentation saine des habitants de Dijon métropole.

DIJON MÉTROPOLE MET EN PLACE SON CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Tous acteurs de notre métropole !

Associer plus étroitement les habitants aux processus de décisions, c'est l'objectif du conseil de développement que crée Dijon métropole. Cette instance de démocratie participative est un espace de réflexion et de dialogue, composé de personnalités bénévoles impliquées dans la vie locale et issues des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs des 23 communes de la métropole.

Initié par la loi du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, dite Loi Voynet, le Conseil de développement conduit des réflexions sur toute question d'intérêt métropolitain, préalablement à la définition et à la mise en œuvre d'une politique publique, ou ultérieurement, pour son évaluation. Dans ce cadre, le Conseil contribue à l'élaboration, à la révision, au suivi et à l'évaluation du projet de territoire. Il émet également un avis sur les documents de planification stratégique, par exemple le schéma de cohérence territoriale ou le programme local de l'habitat.

Une assemblée citoyenne

Le Conseil de développement de Dijon métropole s'appuie sur une assemblée de 150 citoyens, répartis en 3 groupes et désignés pour 3 ans renouvelables :

- 50 citoyens volontaires dont au moins 10 volontaires de la tranche d'âge 18-25 ans et autant de suppléants.
- 50 membres proposés conjointement par le président de Dijon métropole et le président du Conseil de développement représentant les acteurs économiques, associatifs, les organismes publics, les organisations socio-professionnelles et syndicales du territoire métropolitain,
- 50 personnes qualifiées proposées par le président de Dijon métropole, la possibilité étant réservée au maire de chacune des communes membres de Dijon métropole de proposer une personne qualifiée.

Devenez membre du collège des habitants

L'appel à candidatures a lieu jusqu'au 30 avril 2022.
Vous vous inscrivez sur la plateforme "Participer au Conseil de développement de Dijon métropole".
Un accusé de réception vous sera fourni en retour.
Ou vous déposez un bulletin dans l'urne située à l'accueil de la métropole ou dans la mairie de votre commune.
Sur celui-ci, vous précisez votre nom, votre prénom, votre adresse, votre date de naissance et votre courriel et vous l'envoyez à Dijon métropole, 40 avenue du Drapeau – CS 17510 - 21075 Dijon ou par courriel à conseildedeveloppement@dijon-metropole.fr

Le tirage au sort
Il sera réalisé sous contrôle d'huissier. Il fera l'objet d'un règlement de tirage au sort déposé à l'Étude de la SCP Lalevé lepin favre bonasera Huissiers de Justice associés 9 boulevard Clemenceau - BP 32692 21026 Dijon cedex.

Le règlement est disponible gratuitement sur simple demande écrite faite à Dijon métropole – direction Proximité citoyenneté – Conseil de développement – 40 avenue du Drapeau – CS 17510
21075 Dijon cedex
accompagnée d'une enveloppe de retour préparée, sans timbre, comportant le nom et l'adresse complète de l'intéressé ou accessible en ligne sur le site metropole-dijon.fr, la version déposée chez l'huissier de justice prévaudra.

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Au contact des jeunes, dans l'espace public

Les nouveaux éducateurs de rue ont pour mission de prévenir les situations de rupture chez les enfants et les adolescents

Depuis le mois de mars, ils sont sur le terrain, à Dijon et à Chenôve, après avoir été formés à leur nouveau métier. D'autres suivront à Longvic et à Quetigny. Les nouveaux éducateurs de rue déployés par Dijon métropole avec l'appui de l'État et des communes rencontrent les jeunes et les associations. Leur mission : la prévention, spécifiquement auprès des 9-15 ans. C'est le choix des maires et du président de Dijon métropole d'agir au plus tôt, en lien avec les familles, pour éviter les ruptures, la déscolarisation... « *Notre rôle, c'est d'écouter et de remobiliser les enfants jeunes en situation de fragilité,* témoigne l'un d'eux, Blaise. *Chacun a son histoire, notre objectif, c'est de faire en sorte qu'elle soit exprimée, respectée, et de redonner des repères, de la confiance, pour aller de l'avant* ». Les problèmes de comportement scolaire, d'errance dans la rue, sont souvent les premiers signaux d'alerte.

C'est un choix fort de la métropole que d'envisager la prévention avant tout dans l'espace public – la rue, la place, le parc – au plus près du public, à la source des difficultés. Six quartiers sont principalement ciblés : le Mail à Chenôve, Fontaine d'Ouche et Grésilles à Dijon, Bief du moulin et Guynemer à Longvic et Quetigny centre. En lien étroit avec l'Éducation nationale et les acteurs locaux. « *Nous passons les trois quarts de notre temps dans la rue, pour des rencontres, des échanges, des temps collectifs. Cette présence contribue également à la régulation des quartiers. Elle est aussi appréciée des habitants* », souligne Hervé Françonnet, directeur de l'association Médiation & Prévention qui s'est vu confier la gestion de cette équipe de 24 personnes – 21 éducateurs, deux encadrants et un agent administratif.

L'écoute des habitants

Le dispositif des éducateurs de rue a été initié par Dijon métropole, dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance transférée du conseil départemental. Des habitants ont été associés à sa mise en œuvre : en 2020, l'association a soumis un questionnaire à 537 personnes. D'autre part, Médiation & Prévention a mené 42 entretiens avec des partenaires (associations, centres sociaux, collèges...). Le souhait des habitants et acteurs des quartiers a rencontré la volonté de la métropole et des communes d'agir prioritairement en direction des 9-15 ans. L'objectif est de renforcer le lien entre l'école et les familles et de redonner confiance à des jeunes qui se sentent aussi, souvent, stigmatisés.

Les éducateurs de rue interviennent dans cinq quartiers de la métropole : le Mail à Chenôve, le centre-ville de Quetigny, Bief du moulin à Longvic, Fontaine d'Ouche et Grésilles à Dijon.

DIJON BOURGOGNE INVEST

Une agence pour l'implantation et le développement des entreprises

Dijon métropole se dote d'une nouvelle agence de développement économique, composée de chefs d'entreprise et d'élus de la métropole. Son président est l'ancien dirigeant de la société Eurogerm, basée à Saint-Apollinaire. Une agence, pour quoi faire ?

Le développement économique sur le territoire de l'agglomération dijonnaise est une compétence de Dijon métropole. Par exemple, c'est la métropole qui crée et aménage les zones d'activités économiques comme Valmy au nord de Dijon, l'Écoparc Dijon-Bourgogne entre Quetigny et Saint-Apollinaire ou Beauregard à Longvic. Ces terrains sont indispensables pour permettre l'accueil de nouvelles entreprises mais également le développement des sociétés implantées dans l'agglomération. C'est ainsi qu'Urgo, fleuron de l'industrie pharmaceutique dijonnaise, a décidé de construire à Beauregard son nouveau site logistique. C'est dans cette même zone d'activités que le groupement de pharmaciens Giphar bâtit lui aussi une plateforme logistique, confortant la force de la métropole dijonnaise dans le domaine de la santé.

Des chefs d'entreprise parlent aux chefs d'entreprise

L'agence Dijon Bourgogne Invest, dont la création a été annoncée en début d'année, a pour double objectif de faciliter l'accueil de nouvelles entreprises sur le territoire et d'accompagner le développement des sociétés déjà implantées. « *Elle s'appuiera sur une petite équipe agile, répondant avec réactivité aux besoins des entreprises* », souligne Jean-Philippe Girard, qui en est le président. C'est donc un ancien dirigeant d'entreprise qui prend les rênes de cette agence : Jean-Philippe Girard avait fondé Eurogerm en 1989. Cette société spécialisée dans la conception et la fabrication d'ingrédients pour la filière blé-farine-pain est devenue, au fil des années, une entreprise de taille intermédiaire (ETI) de dimension internationale – 130 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel, 500 salariés, 15 sites dans le monde –, mais son siège et son centre de recherche et développement sont toujours situés à Saint-Apollinaire, dans la zone d'activités Bois Guillaume. Jean-Philippe Girard a cédé l'entreprise à ses cadres l'an dernier. Il est entouré, à la tête de Dijon Bourgogne Invest, d'acteurs économiques reconnus de l'agglomération, qui siègent aux côtés de représentants de la collectivité. Une structure au service du développement économique et donc de l'emploi, associant public et privé et reposant sur la conviction que les chefs d'entreprise sont eux-mêmes les mieux placés pour échanger avec leurs pairs.

Trois questions à Jean-Philippe Girard

Président de Dijon Bourgogne Invest

Quels sont les objectifs de Dijon Bourgogne Invest ?

Jean-Philippe Girard. Le premier, c'est d'attirer des entreprises. Sur ce sujet, je l'espère, nous travaillerons en intelligence avec l'Agence économique régionale. Le deuxième, c'est un rôle de facilitateur auprès des entreprises du territoire qui souhaitent se développer. Le troisième objectif consiste à accompagner les dirigeants et leurs collaborateurs dans leur épanouissement personnel et professionnel – par exemple en aidant les nouveaux collaborateurs à trouver un logement ou un emploi pour leur conjoint ou conjointe.

L'accueil d'entreprises passe par la mise à disposition de foncier et la construction de bâtiments tertiaires ou industriels. Ici le parc d'affaires Valmy, au nord de Dijon, dont la troisième tranche est engagée.

Dans quels domaines d'activité interviendra l'agence ?

Nous savons que la santé, l'agroalimentaire et le numérique constituent des secteurs à fort potentiel pour la métropole. Mais nous allons travailler sur d'autres sujets, par exemple sur les énergies nouvelles – je pense à l'hydrogène – ou sur l'écoconstruction, en nous appuyant sur des entreprises du territoire qui sont déjà des références en la matière. Notre action contribuera indirectement à l'attractivité des hôtels, restaurants, commerces, de l'activité de congrès et du tourisme d'affaires.

Le mot « Bourgogne » figure dans le nom de l'agence, pourquoi ?

Le développement économique ne peut se concevoir seulement dans les frontières de la métropole dijonnaise. Nous aurons pour vocation de dynamiser le territoire autour de l'agglomération. Nous avons une chance incroyable : aux portes de Paris, de Lyon et du Grand Est, la métropole dijonnaise et sa région forment un écrin exceptionnel pour développer de l'activité et de l'emploi. J'en suis d'autant plus convaincu que ma propre société, Eurogerm, doit une partie de son succès à son positionnement à Dijon, qui constitue vraiment un territoire pour entreprendre.

dijon
BOURGOGNE INVEST

Qui seront les acteurs de Dijon Bourgogne Invest ?

Aux côtés du président Jean-Philippe Girard, siégera une quinzaine de dirigeants. Parmi lesquels Philippe Guerit (BFCare, le club des entreprises de santé), Jérôme Richard (Numeum, l'association des entreprises du numérique), Catherine Petitjean (dirigeante de Mulot & Petitjean), Thierry Bièvre (dirigeant d'Elithis, spécialiste de l'éco-construction), Stephan Bourcieu (directeur de la Burgundy School of Business) ou Emmanuel Vey (directeur général du Crédit agricole Champagne-Bourgogne).

BIENVENUE
BILLET JOUR
INVITATIONS & MEDIAS
BILLET JOUR

Ensemble prendre soin des uns et des autres

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». Jamais ce proverbe africain, qui est aussi la devise du collectif d'acrobates XY*, n'aura autant été d'actualité. La pandémie tout comme la guerre en Ukraine rappelle à chacune et à chacun d'entre nous la nécessité de prendre soin les uns des autres. Plus que jamais, Dijon métropole est aux côtés de celles et de ceux qui ont besoin d'aide. La solidarité se décline à travers plusieurs politiques publiques : le logement, l'attention portée à nos aux jeunes comme à nos aînés, l'emploi et l'insertion, l'accueil des réfugiés, les mobilités.

*Cette compagnie est associée à CirQ'ônflex, une plateforme de cirque contemporain qui se produit dans la métropole.

La métropole qui loge

Dijon métropole et neuf de ses communes du territoire ont signé avec l'État, le 4 février, le premier contrat de relance de la construction durable en France. Un coup d'accélérateur sur la production de logements neufs.

« *Un clin d'œil et un plaisir* » : si la ministre du Logement, Emmanuelle Wargon, a choisi Dijon pour signer, le 4 février, le premier contrat de relance de la construction durable en France, c'est en grande partie parce qu'il s'agissait d'une mesure phare préconisée par une commission nationale conduite par le président de la métropole, François Rebsamen.

Composé, à la demande du Premier ministre en mai 2021, d'élus locaux, de parlementaires et de personnalités qualifiées, le groupe de travail a remis fin octobre son rapport intitulé « Approfondissement du contrat local et autres mesures nationales ». Vingt-quatre propositions, quasiment toutes retenues, parmi lesquelles des contrats locaux pour la relance du logement.

Le 4 février 2022, Emmanuelle Wargon visite deux nouveaux écoquartiers en construction, Arsenal et Terrot.

L'État s'engage à verser une aide de 2,1 millions d'euros à la métropole qui, en contrepartie, doit achever avant la fin de l'année la construction de 1 900 logements. Et ce dans neuf communes : Chenôve, Chevigny-Saint-Sauveur, Dijon, Fontaine-lès-Dijon, Longvic, Magny-sur-Tille, Plombières-lès-Dijon, Quetigny et Sennecey-lès-Dijon. La somme cofinancera la création d'équipements publics nécessaires à l'arrivée de nouveaux habitants (écoles, voirie). Lors de sa venue, la ministre a visité deux chantiers d'envergure : l'écoquartier de l'Arsenal (1 400 logements à l'horizon 2026 à l'entrée sud de Dijon) et Terrot Town (réhabilitation de l'ancienne usine Terrot, boulevard Voltaire, prévoyant la création de 453 appartements d'ici 2026).

Pourquoi il faut construire

Jeunes, étudiants et personnes en formation, nouveaux salariés des entreprises et leurs familles, seniors qui reviennent habiter en ville pour profiter des services urbains : la métropole attire ! Au regard de la croissance enregistrée ces dernières années, le plan local d'urbanisme intercommunal - habitat et déplacements (PLUi-HD) prévoit l'accueil de 13 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2030 pour atteindre une population de 270 000. Ce scénario démographique, combiné à la nécessité de renouveler le parc, impose la production de 15 000 nouveaux logements d'ici là. Dans un marché en tension, il est important que les occupants d'un logement puissent l'acquérir, s'ils le souhaitent, surtout s'ils sont primo-accédants. Et de garantir un logement pour tous, adapté à tous les âges de la vie, tout en évitant de créer des « quartiers ghettos ». D'où le choix de la mixité dans l'offre d'habitat. C'est pourquoi Dijon métropole impose aux opérateurs de programmes immobiliers résidentiels un pourcentage de logements destinés à des ménages aux ressources très modestes. Feuille de route de la politique de l'habitat pour chaque commune, le programme d'orientations et d'actions-habitat incite à des formes urbaines variées et établit, dans son volet territorial, un échelonnement des constructions déclinées par typologie : logement libre, accession abordable ou logement à loyer modéré. Pour ces derniers, le besoin est prégnant : plus de 9 000 dossiers de demande sont en souffrance, et il faut attendre en moyenne 14 mois avant d'en obtenir un.

1 900 logements neufs cette année dans la métropole. Ici, chantier de construction à Chevigny-Saint-Sauveur.

Des logements éco-réhabilités dans un environnement préservé : la qualité de vie made in Dijon métropole !

En bref

Construire oui, mais durable

Changement climatique et qualité du cadre de vie : ce sont des enjeux que relève Dijon Métropole en particulier avec la protection de la biodiversité, la gestion des eaux pluviales, la désimperméabilisation des sols, la renaturalisation des cours d'eau… Le PLUi-HD incite les porteurs de projet à utiliser des matériaux bio-sourcés, dont le bois, et les circuits courts. La métropole va par ailleurs répondre à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Engagés pour la qualité du logement de demain », visant à concevoir des logements de qualité, d'un point de vue esthétique, environnemental, mais aussi des usages, c'est-à-dire des logements adaptés aux modes de vie des habitants et leur offrant un meilleur cadre de vie.

…

Connaissez-vous le Fonds de solidarité pour le logement ?

Ce service métropolitain intervient au titre de l'accès au logement (dépôt de garantie, assurance locative, aide au paiement du premier loyer, kit ménager, ouverture des compteurs). Un coup de pouce bien utile quand on emménage. Ses aides concernent aussi le maintien dans le logement (impayés de loyers, d'énergie, d'eau ou de téléphone). Pour faire une demande au FSL, rendez-vous au CCAS de votre commune.

Accompagnement et emploi, la métropole aux côtés des jeunes

Les soutenir pendant leurs études, faciliter leur vie quotidienne, leur proposer un premier emploi… Dijon métropole est aux petits soins pour ses jeunes et ses étudiants.

Aider les habitants qui sont en difficulté avec internet, lutter contre la fracture numérique, c'est la mission de Claude Perier, en service civique au sein de Dijon métropole. La collectivité est agréée pour accueillir six jeunes sous ce statut, Claude est le premier d'entre eux. « *J'aide les gens pour leurs démarches en ligne avec les impôts, les allocations familiales, Pôle emploi ou l'assurance maladie,* explique-t-il. *À terme, je serai chargé de mettre en place des ateliers pour aider les personnes à devenir autonomes devant l'écran.* » Une mission au service du public qui enthousiasme ce jeune titulaire d'un DUT métiers du multimédia et de l'internet et d'un diplôme d'infographiste. Dijon métropole lui met le pied à l'étrier : « *Grâce à cet emploi, j'acquiers des compétences et de l'expérience* ».

Depuis le début de la pandémie, la Fédération étudiante de bourgogne inter-associative fournit des repas à travers son activité d'épicerie solidaire.

Des aides concrètes, pour le quotidien

Signer pour un service civique, c'est donc une opportunité pour des personnes en quête d'un premier emploi – une prochaine campagne de recrutements sera lancée à la fin de l'été par Dijon métropole. D'autres outils sont déployés par la collectivité pour soutenir ses jeunes et ses étudiants. La métropole investit dans l'enseignement supérieur – elle vient par exemple d'inaugurer son campus, abritant deux écoles d'ingénieurs (lire page 33). Elle agit aussi très concrètement pour améliorer le pouvoir d'achat des étudiants, à travers une offre tarifaire réduite sur le réseau Divia pour les boursiers ou la Carte Culture ouvrant droit à des spectacles à tout petit prix.
Après le transfert des compétences sociales du département, elle gère désormais, sur son territoire, le fonds de solidarité pour le logement (FSL) et le fonds d'aide aux jeunes (FAJ). En 2021, 490 jeunes ont ainsi été aidés au titre du FSL, pour régler leur loyer ou leurs factures d'énergie ou garantir leur accès à un logement. L'an dernier, 876 jeunes ont bénéficié du FAJ, pour financer leurs dépenses quotidiennes ou de mobilité. Par ailleurs, la métropole a distribué 100 cartes Avantages jeunes, qui accordent aux moins de 30 ans des réductions pour leurs dépenses du quotidien ou leurs loisirs. Autant de clés pour accompagner la jeunesse métropolitaine !

Action sociale, plus près, plus solidaire !

Dijon métropole et ses 23 communes sont mobilisées pour aider les plus fragiles à faire face aux difficultés et accidents de la vie. Le service social métropolitain et les centres communaux d'action sociale (CCAS) proposent une porte d'entrée commune : les points d'accès aux droits.

Depuis le 1er juin 2020 et les transferts de compétences du département, Dijon métropole a en responsabilité l'accueil de toutes les personnes en demande sociale qui ne sont pas déjà accompagnées par le département (pour le revenu de solidarité active ou l'allocation personnalisée d'autonomie par exemple).
La métropole a choisi d'exercer cette responsabilité en lien étroit avec les communes, dont l'action sociale de proximité est essentielle. Les points d'accès aux droits CCAS-Métropole sont ainsi le nouvel interlocuteur pour toute demande d'accompagnement administratif, numérique ou social des habitants. Ils proposent de nombreux services et ont pour principal objectif de permettre aux habitants de se repérer dans leurs droits et, surtout, de les activer.

Les points d'accès aux droits, comment ça marche ?

La métropole s'est partagée en huit secteurs qui disposent chacun d'un point d'accès aux droits ouvert chaque jour, du lundi au vendredi. Et pour plus de proximité encore, 11 permanences sur rendez-vous sont organisées dans différents quartiers, différentes communes. Ce sont en tout 19 lieux d'accueil qui sont aujourd'hui à votre disposition.

POINTS D'ACCÈS AUX DROITS
CCAS – Métropole

En savoir plus sur : metropole-dijon.fr

CHENÔVE

Tél. : 03 80 51 56 11
2, place Pierre Meunier
Pour les habitants de Chenôve, Corcelles-les-Monts, Flavignerot, Marsannay-la-Côte et Perrigny-lès-Dijon
RDV au point d'accès aux droits CCAS-métropole de Chenôve ou aux permanences de Marsannay-la-Côte

DIJON

Tél. : 03 80 44 81 00
Site Hôpital au 11, rue de l'Hôpital
Site Grésilles – Toison d'Or
au 17 ter, avenue Champollion

Pour les habitants des quartiers Centre-ville et Montchapet
RDV au point d'accès aux droits CCAS-métropole de Dijon (11, rue de l'Hôpital) ou aux permanences de la Maison des seniors

Pour les habitants des quartiers Fontaine d'Ouche et Bourroches
RDV aux points d'accès aux droits CCAS-métropole de Dijon (11, rue de l'Hôpital puis au 22-24, avenue du Lac à partir de septembre 2022) ou aux permanences de la mairie de quartier Fontaine d'Ouche, Espace André Gervais ou mairie de quartier Bourroches

Pour les habitants des quartiers Parc-Mansart
RDV au point d'accès aux droits CCAS-métropole de Dijon (11, rue de l'Hôpital) ou aux permanences de la mairie de quartier Mansart et centre social Le Tempo

Pour les habitants des quartiers Grésilles et Toison d'Or
RDV au point d'accès aux droits CCAS-métropole de Dijon (17 ter, avenue Champollion) ou aux permanences de la Maison Maladière ou mairie de quartier Toison d'Or

LONGVIC

Tél. : 03 80 68 45 68
Maison de l'emploi, allée de la Mairie
Pour les habitants de Bretenière, Fénay Longvic et Ouges
RDV au point d'accès aux droits CCAS-métropole de Longvic

QUETIGNY

Tél. : 03 80 48 41 00
Château services, 22, avenue du Château
Pour les habitants de Bressey-sur-Tille, Chevigny-Saint-Sauveur, Magny-sur-Tille, Neuilly-Crimolois, Quetigny, Saint-Apollinaire et Sennecey-lès-Dijon
RDV au point d'accès aux droits CCAS-métropole de Quetigny ou aux permanences de Saint Apollinaire, Chevigny-Saint-Sauveur

TALANT

Tél. : 3 80 44 60 60
8, rue Charles Dullin
Pour les habitants d'Ahuy, Daix, Fontaine-lès-Dijon, Hauteville-lès-Dijon, Plombières-lès-Dijon et Talant
RDV au point d'accès aux droits CCAS-métropole de Talant

Insertion
Travail, confiance, fierté

Les équipes du centre de tri des déchets de Dijon métropole sont majoritairement composées de travailleurs en insertion. Une belle manière de faire rimer impératifs écologiques, sociaux et économiques.

Chafik Damouni, 40 ans, est conducteur d'engin au centre de tri des déchets de Dijon métropole. Arrivé de son Maroc natal en 2015, il est passé par l'entreprise d'insertion ID'EES 21 pour se former à son nouveau métier avant d'être recruté par Suez, qui exploite le site. « *J'ai été accueilli dans une super équipe, ils m'ont non seulement fait confiance, mais aussi redonné confiance en moi.* » « *Nous accueillons des publics qui ont connu des parcours compliqués, que nous accompagnons, grâce à l'emploi, sur le chemin d'une citoyenneté et d'une fierté retrouvées* », confirme Patrick Choux, directeur général du groupe ID'EES.
Depuis son ouverture en 2007, le centre de tri a accueilli près de 600 personnes en insertion, soit environ 700 000 heures de travail, dans le cadre du partenariat entre Dijon métropole, Suez et ID'EES 21. « *C'est une volonté forte de la collectivité depuis le début,* rappelle Jean-Patrick Masson, vice-président de Dijon métropole délégué à la transition écologique, aux déchets et aux énergies renouvelables. *Ici, nous allions l'objectif écologique (avec le tri des déchets) et l'objectif social (avec l'insertion). C'est une approche innovante et exemplaire en France.* »
Le travail au centre de tri est tout indiqué pour retrouver la voie de l'emploi, explique Patrick Choux. « *Exigeant, il implique rapidité et capacité d'adaptation, compréhension des consignes de sécurité, travail en équipe, autant de compétences qui seront utiles ensuite, quel que soit le poste occupé dans une future vie professionnelle.* » Le résultat est éloquent : 70 % des personnes passées ici ont ensuite trouvé un emploi ou une formation.

Chafik Doumani, conducteur d'engin au centre de tri des déchets de Dijon métropole, passé par ID'EES 21 avant d'être recruté par Suez.

À Divia aussi

Keolis Dijon Mobilités, qui exploite l'ensemble des mobilités (bus, tram, stationnement, vélos) de Dijon métropole a, en cinq ans, intégré 150 personnes en insertion dont 64 issues d'un quartier politique de la ville, soit plus de 60 000 heures de travail. Soit le triple de l'objectif fixé ! Le partenariat entre Dijon métropole, Keolis, Créativ' (structure spécialisée dans l'emploi et les compétences) et ID'EES 21 INTÉRIM a porté ses fruits : huit personnes ont été embauchées . « *Je me sens revivre, je n'ai plus peur quand arrive la fin du mois, je suis épanouie* », témoigne Ortence Kamegni, agent d'exploitation désormais embauchée chez Effia. (stationnement).

Intégration
Le sens de l'accueil

Aider les réfugiés à vivre comme tout le monde dans la cité, c'est l'objectif du projet Ensemble ! Financé par Dijon Métropole et porté par le Cesam, le dispositif accompagne en moyenne 200 personnes chaque année depuis novembre 2019.

Soirée au festival Interactions pour quelques-uns des réfugiés participant au projet Ensemble.

« N*ous devons collectivement faire valoir la capacité de notre pays, et notamment de ses métropoles, à accueillir les populations victimes de violences et de désordres mondiaux, dans des conditions dignes des valeurs humanistes de notre République. »*

C'est avec des mots forts que François Rebsamen, président de Dijon métropole, avait signé en 2019 avec l'État, pour la première fois en France, un contrat d'accueil et d'intégration des réfugiés. L'action de notre collectivité est portée par le Cesam au travers du dispositif Ensemble ! C'est une équipe d'animateurs qui mobilisent les acteurs sociaux, culturels, sportifs et les équipements de quartier pour accueillir des réfugiés en tenant compte de leur histoire très majoritairement tragique. Intégrer les codes sociétaux d'un pays d'accueil n'est pas toujours facile. Tout comme faire évoluer le regard des habitants sur les migrants demande d'y consacrer des moyens et de la volonté. « *Nous mettons en relation les personnes réfugiées avec les maisons de quartiers, les médiathèques, les ludothèques, les lieux culturels ou les associations. Le souhait de ces personnes est de s'intégrer pleinement. Elles souhaitent maîtriser les codes culturels et comprendre leur environnement pour vivre comme tout le monde* » », confirme Anne Morize, la coordinatrice du projet Ensemble ! D'origine malienne, arrivé à Dijon en 2019, Cheick Fadiga évoque avec enthousiasme son expérience. « *J'ai suivi des cours de français et de code pour le permis. J'ai assisté à un match de hand au Palais des sports et j'ai visité le musée des Beaux-Arts. Avec le Cesam, j'ai découvert l'histoire de Dijon et de la Bourgogne* », explique-t-il. L'équipe du Cesam est composée d'une douzaine de bénévoles (étudiants, retraités, réfugiés) et de quatre animateurs professionnels. Malek Boutry est l'un d'eux. Ce soir-là, il accompagne un petit groupe qui doit se rendre au Cellier de Clairvaux pour le festival Interactions. « *J'ai déjà emmené un groupe faire du trampoline dans un parc, ils ne savaient pas que ça existait. J'ai aussi expliqué à une famille comment on prenait un ticket pour aller au bowling. Le but est de donner des repères. Et de créer du lien aussi, c'est essentiel.* » Faut-il le rappeler, la France a reçu en 2021 environ 103 000 demandes d'asile dont 90 000 nouvelles au titre de la protection internationale.

cesamformation.org

LA MÉTROPOLE VUE DU CIEL

À CHAQUE NUMÉRO, UN AUTRE REGARD SUR LE TERRITOIRE

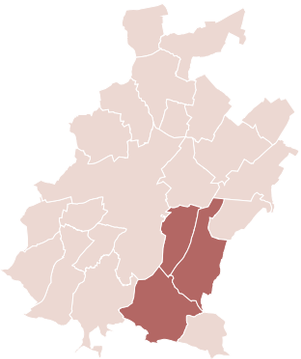

La nature jusqu'au cœur de la métropole

Prise depuis un hélicoptère de la gendarmerie en survol de Corcelles-les-Monts, ce cliché offre un large panorama de la métropole, allant de Talant à l'entrée de Chenôve, en passant par Dijon et Saint-Apollinaire. Près de nous, le lac Kir la promenade au bord de l'Ouche et l'immense parc de la Combe à la Serpent. Des balades prisées des métropolitains !

OUVERTURE DE LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA GASTRONOMIE ET DU VIN LE 6 MAI AU SOIR

Bienvenue à la table des Français

Aux portes du centre historique et de la route des grands crus, la Cité internationale de la gastronomie et du vin donne un nouvel avenir à l'ancien hôpital général de Dijon, pour faire vivre les valeurs du Repas gastronomique des Français et des Climats du vignoble de Bourgogne. En promenade libre et gratuite ou muni d'un billet pour profiter des expositions et des ateliers, composez votre menu !

L'ADN d'une grande capitale du goût et de l'art de vivre

La Cité est un ensemble composite, avec des intérêts publics et des partenaires privés, mais c'est un projet d'une grande cohérence, qui, à l'heure des désordres alimentaires planétaires, s'appuie sur l'ADN d'une ville terre d'excellence et d'innovation dans le domaine de l'art de vivre, du goût, de l'agroécologie, de la santé, tant sur les contenus des espaces d'expositions – avec des scénographes aguerris et des dizaines d'experts rencontrés – que sur la question de l'événementialisation quotidienne du site et le prix d'entrée. Tout le volet culturel est soutenu financièrement par l'Etat et la Région.

Vue sur le parvis de l'Unesco et le hall principal d'accueil des visiteurs.

Un joyau historique rendu aux habitants et pour séduire les touristes du monde entier

La Cité internationale de la gastronomie et du vin va accroître les flux touristiques pour Dijon métropole et toute la région Bourgogne-Franche-Comté. Mais il s'agit aussi d'un joyau historique marquée par 800 ans d'occupation hospitalière qui va être rendu aux habitants de notre métropole, qui – outre ceux qui viennent d'y acheter ou louer un logement – sont nombreux à avoir travaillé ou séjourné à l'Hôpital général avant le déménagement de ses derniers services en 2015.

S'appuyant sur une mise en scène des valeurs qui fondent l'inscription du Repas gastronomique des Français sur la liste du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, avec la place toute particulière du vin (au premier chef le bourgogne évidemment) au cœur de cette pratique sociale festive, la Cité rayonnera comme un lieu de partage au service du goût, de la mise en valeur des produits locaux et la de transmission des savoir-faire.

Par sa judicieuse localisation, elle s'inscrit comme un phare entre la ville et la vigne. D'un côté, avec l'office de tourisme de Dijon métropole, des parcours touristiques pour rejoindre le cœur Unesco de Dijon dont le Musée des Beaux-Arts qui vient d'être entièrement métamorphosé. De l'autre des balades oenotouristiques depuis un hub au pied de la Cité, premier kilomètre de la Route des grands crus et ses quelque 1200 climats inscrits sur la liste du patrimoine mondial depuis 2015 et que les amateurs de vin du monde entier nous envient.

Des animations permanentes autour du « bien manger » et du « bien boire »

A été mise en œuvre une synergie agile et vertueuse entre de grandes expositions, un atelier de cuisine expérientielle digne de ce nom, des

CITÉ INTERNATIONALE DE LA GASTRONOMIE & DU VIN

Les premiers parcours à l'ouverture de la Cité

La Cité est un lieu populaire, à prix raisonnables pour franchir la porte des expositions et de certains ateliers, mais dont l'accès général reste libre et gratuit si l'on veut simplement déambuler, notamment au sein du 1204 (lire page suivante), à la découverte d'une histoire et d'un patrimoine d'exception.

Un billet « première découverte » à 13 euros au tarif plein incluant :
- la visite des expositions permanentes dédiées au repas gastronomique des Français et de l'exposition temporaire sur les secrets de la pâtisserie
- mais aussi un temps accompagné de 2 verres de vin en mode dégustation (ou d'un cocktail sans alcool) dans la Cave de la Cité
- le verre gravé offert

Un billet à 9 euros est prévu pour la découverte des seuls espaces d'expositions. Un petit cadeau gourmand acheté aux écoles hôtelières de la métropole ou à des structures d'insertion sera intégré dans ce billet avec l'idée que tout visiteur puisse « goûter quelque chose » à la Cité.

Les autres offres principales à l'ouverture de la Cité :
- Des billets associant découvertes culturelles et initiation à la dégustation de vins ou astuces de chefs : environ 25 euros pour 40 mn d'atelier + la visite de tous les espaces culturels valable toute la journée
- Des ateliers culinaires « classiques » dans la Cuisine expérientielle, dont le prix sera fixé en fonction de la durée et du thème de l'atelier

La Cité ouvre ses portes le vendredi 6 mai au soir pour se dévoiler au cours d'un grand week-end d'animations culinaires et artistiques, pour la plupart d'accès libre et gratuit. Un "pass inaugural" est en cours de mijotage à 21 euros – comprenant verre gravé offert – et 10 euros pour les 5-12 ans. Il donnera accès à un parcours culturel et gourmand concocté par les chefs, les chefs invités et les sommeliers de la Cité.

En vente dès le 11 avril sur www.citedelagastronomie-dijon.fr

lieux immersifs de dégustations, les commerces de bouche et restaurants dans le Village gastronomique. Sans oublier l'espace de formation au sein duquel se créent le nouveau campus de la prestigieuse école de gastronomie internationale Ferrandi Paris et des ateliers d'initiation œnologique de l'École des vins du Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne adaptés au temps court des futurs touristes.
C'est cet assemblage dynamique des différents usages, y compris la capacité du complexe cinématographique à faire venir des visiteurs toute l'année (familles, scolaires), qui va renforcer une stratégie d'animations permanentes – masterclass, conférences, ateliers sensoriels pour petits et grands, festivals – et va créer l'envie de venir et revenir à la Cité.

10 expériences à vivre et à déguster

1. Opter pour un parcours « sans couture »
qui mêle les secrets des expositions consacrées au Repas gastronomique des Français et de véritables ateliers culinaires ou de dégustation

2. Faire son shopping gourmand
dans les boutiques spécialisées du Village gastronomique

3 - Dénicher à la Librairie gourmande
le manga culinaire branché *La cantine de minuit,* parmi les 10 000 livres de cuisine ou de pâtisserie sélectionnés par Déborah Dupont, qui est aussi une voix familière de l'émission du dimanche *On va déguster* sur France Inter

4. Déguster l'un des 250 vins au verre
proposés quotidiennement par la Cave de la Cité parmi 3000 références en bouteilles, dont 1000 en Bourgogne !

5 . Offrir à son conjoint un dîner accords mets-vins conçu par Éric Pras,
le seul chef 3 étoiles Michelin de la région Bourgogne-Franche-Comté, directeur culinaire du groupe Épicure dans la Cité

6. S'essayer face au public à une battle de chefs dans la Cuisine expérientielle

7. Découvrir l'adorable chapelle Sainte-Croix de Jérusalem
construite en... 1459

8. Se faire une toile dans l'une des neuf salles du cinéma Pathé après avoir dévoré en famille une formule locavore sous la verrière du bar à manger Bamagotshi

9. Comprendre la notion de millésime à l'école des vins de Bourgogne du BIVB,
après avoir saisi, grâce à l'exposition dans la grande Chapelle, combien le centre historique de Dijon matérialise l'impulsion politique donnée à la formation du système des Climats du vignoble de Bourgogne inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco

10. Changer de vie en s'inscrivant aux formations cuisine ou pâtisserie du campus de Dijon de l'école Ferrandi Paris

UNE EXPÉRIENCE 100 % CULTURE ET PLAISIRS

En déambulation libre et gratuite ou muni d'un billet pour profiter des expositions et des ateliers culinaires ou de dégustation, c'est vous qui choisissez !

Le 1204

Le 1204 est le nom donné au futur centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine de Dijon qui, sur 500 m², proposera en accès gratuit expositions et ateliers pédagogiques pour mieux comprendre l'évolution au fil des siècles d'un territoire labellisé Ville d'art et d'histoire depuis 2009.

Le Village by CA

Avec pour locomotives Vitagora et la FoodTech Bourgogne-Franche-Comté, le Village by CA, déjà en activité, rassemble sur 1500 m² une quinzaine de start-up pour devenir un centre de compétences et d'échanges qui mise sur un territoire qui fait la différence en matière d'agroalimentaire.

L'école Ferrandi Paris

Chaque année, 110 étudiants du monde entier seront accueillis sur 850 m² d'espaces pédagogiques au sein du « canon de lumière », le bâtiment vitrine de la Cité. Le "Harvard" de la gastronomie y dispensera en langue anglaise des formations intensives à la pâtisserie et à la cuisine française.

Mais dès mai 2022, l'école propose également un programme court et intensif, dispensé en français pour des adultes qui souhaitent acquérir les bases de la cuisine ou de la pâtisserie.
Programmes téléchargeables sur www.ferrandi-paris.fr

De grandes expositions

1750 m² d'expositions donneront les clés pour comprendre le Repas gastronomique des Français, mais aussi l'importance du vin dans ce patrimoine culturel. Prévoir 3h pour parcourir l'ensemble des pavillons (dont la première exposition temporaire consacrée à la pâtisserie), que vous pourrez compléter d'une session dans la Cuisine expérientielle, d'une dégustation à la Cave de la Cité ou encore d'un cours de dégustation avec l'école des vins de Bourgogne du BIVB. Le pôle culturel de la Cité bénéficie du soutien de l'État et de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

L'Hôtel Sainte-Anne Dijon

Comportant 125 chambres et suites, cet hôtel 4* Luxe sous l'enseigne Curio By Hilton sera doté d'un restaurant, d'un centre de bien-être, d'une piscine et d'une salle de réception pouvant accueillir 500 convives avec un accès en rez-de-chaussée sur deux cours historiques.

Ouverture premier trimestre 2023.

La Cave de la Cité

Sur 3 niveaux et plus de 600 m², la Cave du groupe Épicure propose une expérience de dégustation personnalisée de 250 vins au verre parmi plus de 3000 références du monde entier et une sélection de produits de bouche sélectionnés par des chefs dont Éric Pras, chef 3* de la Maison Lameloise.

La Cuisine expérientielle

Au cœur du Village gastronomique, une cuisine professionnelle, à géométrie variable, pour toucher les produits du terroir, assister à l'élaboration de recettes ou à des masterclass de chefs, pour goûter, voire mettre la main à la pâte jusqu'à participer à un atelier de mixologie ou, en *rooftop*, à un cours de barbecue.

L'école des vins de Bourgogne

C'est LA référence de l'initiation œnologique. Ateliers de dégustation pour néophytes et amateurs seront proposés à travers une formule combinable avec les expositions. Une approche immersive inédite de cette école filiale du BIVB pour apprendre à mieux connaître la Bourgogne viticole.

Un cinéma à la pointe de la technologie

Le cinéma exploité par Pathé Gaumont relèvera tous les défis d'un cinéma du XXIe siècle : projection et son dernier cri, confort optimal, design moderne… Avec ses 9 salles et un grand choix de films pour tous les goûts, il participera au renforcement de l'offre culturelle de centre-ville.

Le Village gastronomique

Théâtre quotidien de rencontres avec des producteurs et artisans d'exception, le Village gastronomique (groupe K-REI) s'articule autour de restaurants et lieux de dégustations originaux, ainsi que d'une dizaine de boutiques dédiées aux métiers de bouche et aux savoir-faire gastronomiques français.

© ENODO pour Eiffage

ENVIRONNEMENT

Vive le printemps la saison

Se mettre au vert, mode d'emploi

Préparer son jardin

Au printemps, j'aide mon jardin à faire peau neuve et j'améliore la biodiversité qu'il accueille : insectes, hérissons, oiseaux, écureuils et batraciens sont des auxiliaires irremplaçables. Chaque geste au jardin peut être pensé en faveur de cette cohabitation.

Avant tout, j'observe mon jardin comme un tableau : il a ses parties visibles, ses surfaces cultivables à valoriser et ses zones stériles. Pourquoi ne pas y installer une mare ? Dès mars, coupez branches mortes et tiges abîmées des arbres pour les amasser dans un coin : vous offrez ainsi un abri aux hérissons qui se chargeront de manger les limaces. Envie d'une haie ? Privilégiez les arbustes nourriciers et mellifères pour les abeilles. Préparez la terre et amendez-la naturellement avec du compost.

Les jardins partagés dijonnais offrent à ceux qui n'en ont pas l'occasion de créer leurs plantations tout en partageant des moments d'échange.

Tous au compost ! (26 mars au 10 avril)

En partenariat avec l'association Arborescence, Dijon métropole propose à ses habitants deux ateliers gratuits, sur inscription. Samedi 26 mars, initiation au compostage et, les mardis 29 mars et 5 avril, initiation et fabrication d'un lombricompostage. Valorisez vos déchets et enrichissez la terre naturellement, vous éviterez ainsi l'achat d'engrais chimique.

Inscriptions sur trionsnosdechets-dijon.fr

Paillez vos sols avec du broyat

Autre pratique économique et environnementale : l'utilisation du broyat pour pailler vos sols. Il protège de l'évaporation de l'eau, favorise l'activité biologique et enrichit le sol. Le mercredi 11 mai, la métropole et Arborescence proposent une distribution gratuite de broyat sur rendez-vous.

Infos et inscriptions : trionsnosdechets-dijon.fr

du renouveau

Jardiner c'est bien, écojardiner c'est mieux !

Des ruches dans mon jardin ?

« *On peut avoir ses propres ruches, mais il faut s'en occuper ! Le risque de nuire aux abeilles en voulant bien faire est réel,* explique Philippe Gaulard, apiculteur. *L'abeille est un être vivant, il faut connaître sa biologie et les règles sanitaires. Installer des ruches dans son jardin et laisser faire, c'est risquer de décimer votre colonie, et celles environnantes.* » En cause, le varroa, un acarien qui affaiblit les abeilles. Si l'aventure vous tente cependant, rapprochez-vous d'une association d'apiculteurs et d'une formation.

À défaut de ruche, adoptez les gestes simples qui préservent les insectes pollinisateurs : ne tondez pas la pelouse, trèfles et pissenlits constituant leur nourriture ; diversifiez vos plantations de fleurs toute l'année et ne traitez qu'en cas de besoin, de préférence le soir.

Participer aux observations de la LPO

Hirondelles, grimperaux des jardins, merles noirs, rouges-gorges familiers et moineaux. Quel bonheur de les apercevoir à nouveau sur notre territoire !

Sachez que vous pouvez aussi participer à l'observation des oiseaux avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). L'association conduit d'ailleurs en ce moment une campagne de recensement des zones de nidification des martinets et des hirondelles.
Objectif : élaborer une carte interactive permettant aux habitants et aux entreprises de vérifier la présence de nid sur un bâtiment avant d'entamer des travaux de rénovation de façade par exemple, ou d'isolation par l'extérieur. En effet, la destruction des sites de nidification serait la cause principale de la baisse du nombre d'hirondelles de fenêtre. À Dijon, par exemple, entre 1962 et 2013, les effectifs reproducteurs de cette espèce ont chuté de 40%.

Comment participer ?
Transmettez vos observations (nids, cavités, oiseaux jeunes ou adultes) sur le site faune-france.org ou via l'application mobile NaturaList.

Pour toutes autres informations, contactez la LPO BFC au 03 80 56 27 02 ou bfc@lpo.fr

Grand ménage de printemps, on fait comment ?

C'est le moment d'assainir la maison : aérez vos rayonnages de linge, livres, CD, jouets, électroménager et meubles qui ne servent plus. Mais ne les jetez pas, pensez plutôt à leur offrir une seconde vie. Voici six pistes pour réduire votre production de déchets !

1 Objets encombrants ? La Donnerie en ligne

Simple comme un clic, c'est le nouveau service proposé par Dieze et Dijon métropole. Téléchargez l'application Monservicedéchets sur votre smartphone ou rendez-vous sur le site trionsnosdechets-dijon.fr. Vous pouvez donner votre objet, avant que vous ne le déposiez à la collecte des objets encombrants, ou trouver celui que vous cherchez. Un service simple et gratuit.

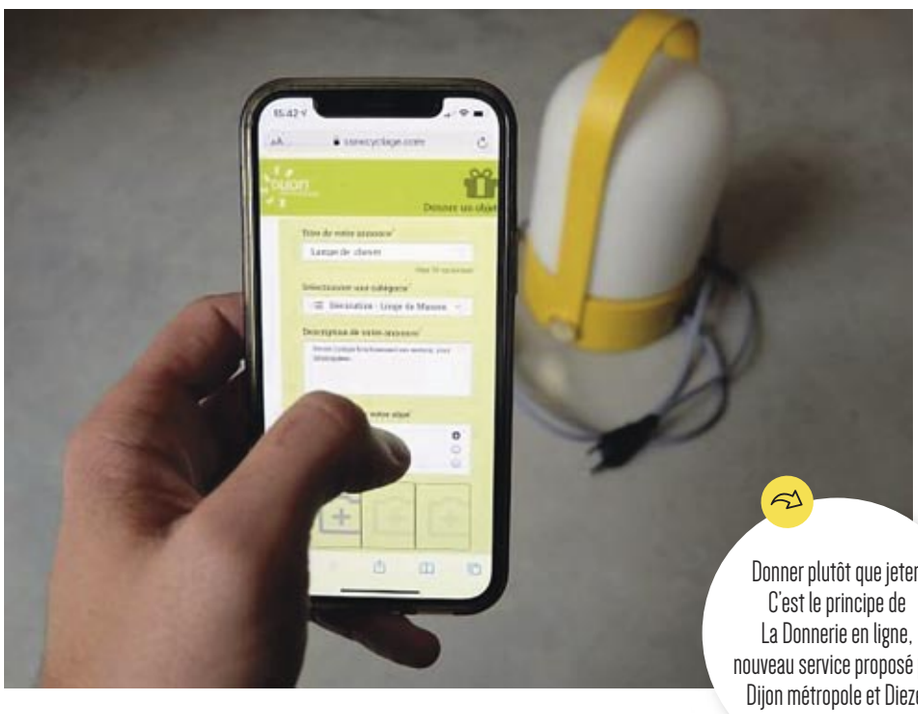

Donner plutôt que jeter. C'est le principe de La Donnerie en ligne, nouveau service proposé par Dijon métropole et Dieze.

2 Donner ou réparer

Pensez à La Recyclade, et à ses deux boutiques solidaires. Elle collecte les objets qui vous encombrent, se déplace chez vous si besoin, et les transforme en créations uniques.

Plus d'infos : larecyclade.fr

3 Vous rêvez de pratiquer l'upcycling ?

À vos agendas ! Quatre ateliers gratuits, réservés aux habitants de Dijon métropole, sont organisés en partenariat avec la Recyclade :

- fabriquer une horloge à partir de vinyles (samedi 16 avril de 14h30 à 17h30 à Latitude 21 à Dijon)
- fabriquer des étagères à partir de palettes (mercredi 4 mai de 14h30 à 17h à l'Espace Baudelaire à Dijon)
- les machines à laver, comment ça marche ? (mercredi 18 mai de 14h30 à 17h30 à l'Espace Baudelaire à Dijon)
- café réparation pour apprendre à diagnostiquer et à réparer les petits appareils électriques ou électroniques que vous aurez apportés (mercredi 8 juin de 14h à 17h au café de la Maison Phare à Dijon).

Inscriptions aux ateliers : trionsnosdechets-dijon.fr

4 Faites réparer chez un professionnel

Un appareil qui ne fonctionne plus, mais qui est sûrement réparable ? Ne le jetez pas, cherchez un réparateur près de chez vous. Le site Répar'Acteurs qui recense tous les magasins de la métropole.

Infos : reparacteurs.artisanat.fr

5 Rendez-vous aux chalets du réemploi

Dans chacune des cinq déchetteries de la métropole se trouve un chalet du réemploi, tenu par les compagnons d'Emmaüs. Vos dépôts seront mis en vente à faible prix dans les magasins Emmaüs et Envie. L'économie circulaire n'est pas un vain mot : en 2021, 1 264 tonnes d'objets ont ainsi été récupérées.

6 Des adresses pour vendre, ou pour acheter

C'est bientôt le retour des vide-grenier : une occasion de dénicher des produits de qualité à faible coût ou de vendre ses propres objets devenus inutiles. Magasins et sites de vente d'occasion se multiplient. Dans ses ateliers de Longvic, Envie 2E Bourgogne répare et reconditionne des appareils électroménagers qui sont ensuite vendus à petits prix dans son magasin de Chenôve. Réutiliser un objet de seconde main plutôt que le jeter réduit jusqu'à 82 % les émissions de carbone. Cette action évite également un nouveau processus de fabrication, qui consomme de l'eau, des matières premières, de l'énergie électrique et nécessite un transport.

Infos : dijon.envie.org

Randonner pour découvrir la métropole autrement

Avec les beaux jours revient l'envie de marcher pas loin de chez soi. Dijon métropole regorge de parcours pour renouer avec la nature ou le patrimoine sans prendre la voiture.

Trente-sept circuits de randonnée sillonnent sillonnent la métropole dijonnaise. De 5 à 14 kilomètres, en zone urbaine ou péri-urbaine, tous sont accessibles par les transports en commun. « *Certains passent par des secteurs végétalisés, d'autres font découvrir le patrimoine bâti et l'histoire du territoire* », précise Corinne Detouillon, présidente du comité départemental de la randonnée pédestre. L'association a rédigé un topoguide qui recense les itinéraires, leur longueur et leur niveau de difficulté – du plat de Quetigny aux dénivelés de Hauteville-lès-Dijon. « *La marche donne l'occasion de découvrir autrement la ville, encourage à laisser la voiture pour se décloisonner et prendre l'air à côté de chez soi.* » Attaché à améliorer les déplacements piétons, le comité travaille de concert avec la collectivité pour installer, le long de ces parcours, des bancs ou une signalétique. Ensemble, élus et randonneurs participent à des « marches exploratrices » dans les quartiers afin d'identifier les zones à risques pour les piétons ou les personnes en situation de handicap. « *Nous élaborons des itinéraires de substitution, éloignés des grands boulevards, qui rendent le parcours plus agréable et plus sécurisé.* »

Parmi les sentiers méconnus, celui du four à chaux, au départ d'Ahuy. Dépaysement garanti aux portes de la ville.

Rendez-vous à une rando ludique

Pour que toutes les générations s'approprient le plaisir de la randonnée, à Dijon métropole ou ailleurs, le comité départemental de la randonnée pédestre organise une journée originale, le 27 mars. Le « rando escape » associera une marche autour du lac kir, soit 3,6 kilomètres au départ du barrage, à un jeu d'énigmes sur les traces du chanoine Kir et de son trésor perdu. *« Grâce à une application mobile, les promeneurs pourront répondre aux questions ou participer à des ateliers pour découvrir l'histoire locale. »* À l'issue de ce parcours, une tombola récompensera les participants.

Le guide indispensable de vos randonnées

Le guide *Dijon métropole... à pied* présente 37 promenades et randonnées à réaliser dans la métropole dijonnaise.
En vente chez FFRandonnée (14,90€) :
9, rue Jean-Renoir, Dijon
cotedor-randonnee.com

EAU

Un approvisionnement plus sûr pour Corcelles-les-Monts et Flavignerot

Le raccordement du réseau d'eau de Corcelles-les-Monts et Flavignerot à celui de la métropole, inauguré le 10 mars, permet de sécuriser l'approvisionnement en eau potable des deux communes, dont l'eau du robinet reste fournie par la source du Crucifix.

Le raccordement de Corcelles-les-Monts et de Flavignerot au réseau de la métropole sécurise l'approvisionnement en eau potable des deux communes.

Quand Corcelles-les-Monts et Flavignerot ont intégré Dijon métropole en 2013 (c'était à l'époque le Grand Dijon), elles disposaient de leur propre réseau d'eau et d'assainissement. Pour leur approvisionnement en eau potable, elles dépendent historiquement de la source du Crucifix, située en lisière de la forêt et de l'autoroute A38 près de Velars-sur-Ouche. Or, dépendre d'une seule source représente un risque, par exemple si une sécheresse ou une pollution devaient la rendre inutilisable. C'est la raison pour laquelle Dijon métropole, qui assure la compétence eau et assainissement, a financé le raccordement des deux communes au réseau d'eau alimentant le reste de l'agglomération. Les travaux, pour un montant de 360 000 euros, ont consisté à poser une canalisation de près de 1,3 kilomètre, depuis le secteur de Motte Giron. Corcelles-les-Monts étant situé à une altitude supérieure à Dijon, deux pompes d'une capacité de 15 mètres cubes par heure ont été installées, qui permettent de « pousser » l'eau jusqu'à la commune.

Ce raccordement a été inauguré le 10 mars, par François Rebsamen, président de Dijon métropole, par Jean Dubuet et Gérard Herrmann, respectivement maires de Flavignerot et de Corcelles-les-Monts, et par Antoine Hoareau, président d'Odivea, délégataire du service public de l'eau potable dans une partie de l'agglomération. À compter de cette date, le raccordement est susceptible d'approvisionner les deux communes si nécessaire – en temps normal, c'est toujours la source du Crucifix qui alimente le robinet des quelque 820 habitants du secteur.

MÉTROPOLE VERTE

Un césar pour notre hydrogène

Le 15 mars, l'engagement de Dijon métropole pour le développement de l'écologie urbaine et des mobilités douces au travers du projet hydrogène a été récompensé les Hydrogénies.

Lauréat HYDROGÉNIES Trophées 2022

Les élus du groupe d'étude sur l'hydrogène, présidé par le député Michel Delpon et Philippe Boucly, président de France Hydrogène, ont remis le prix de la Transistion territoriale à Dijon métropole pour le projet Dijon Métropole Smart Energhy. Une belle récompense qui correspond à la réalité du terrain. Actuellement en construction, la première station hydrogène, située au nord de Dijon, aura une capacité quotidienne de production de 440 kg d'hydrogène, multipliée à terme par deux avec la construction d'une extension. Sa production s'appuiera essentiellement sur l'unité de valorisation énergétique qui traite les déchets ménagers de 88 % de la population de la Côte-d'Or et sera complétée par de l'électricité verte produite par la ferme photovoltaïque voisine. Les huit premières bennes à ordures ménagères à hydrogène de France seront mises en service en 2022. La mise en service de 27 bus à hydrogène suivra en 2023. D'ici à 2030, qui est l'horizon fixé pour atteindre la neutralité carbone, l'objectif de Dijon métropole est de renouveler l'intégralité de son parc de véhicules lourds en hydrogène soit 44 bennes à ordures ménagères et 180 bus.

Un trophée en forme d'atomes d'hydrogène dans les mains de Jean-Patrick Masson, vice-président de Dijon métropole en charge de la transition écologique, des énergies renouvelables et du programme H2020.

HABITAT

Des procédures d'urbanisme simplifiées

Plus besoin de se déplacer : depuis décembre, habitants de la métropole et professionnels du bâtiment ont la possibilité de déposer leurs dossiers en ligne.

Permis de construire, de démolir ou d'aménager, déclarations préalables de travaux et certificats d'urbanisme opérationnels : toutes ces démarches sont désormais réalisables à travers un guichet unique, accessible depuis les sites internet des communes et de Dijon métropole. Dépôt des pièces, suivi de l'avancée des dossiers, notifications, courriers : plus besoin de se déplacer ni d'envoyer ou d'attendre des courriers en recommandé. Les demandes sont par ailleurs archivées et on peut accéder à tout moment à l'historique.

Anticipant l'obligation de permettre le dépôt en ligne au 1er janvier 2022, Dijon métropole avait, dès juillet 2019, commencé à dématérialiser les procédures. Le service droit des sols a travaillé sur le sujet avec ses partenaires (Direction régionale des affaires culturelles, Service départemental d'incendie et de secours, Direction départementale des territoires, Enedis…) et les services communaux et métropolitains (voirie, réseaux, hygiène, tri…), ce qui a permis la mise en service de ce portail accessibles aux particuliers comme aux professionnels (architectes, géomètres-experts) en décembre.

Pour toute question, vous pouvez contacter le service droit des sols par mail : support-cartads@metropole-dijon.fr

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Trois cents bougies pour l'université de Bourgogne

L'université de Bourgogne, fondée en 1722, célèbre son anniversaire tout au long de l'année. Attirant un nombre croissant d'étudiants, elle est un fleuron de l'enseignement supérieur dijonnais.

Voilà cinq ans que l'université de Bourgogne (uB) figure en bonne place dans le classement de Shanghaï, considéré comme le palmarès de référence des universités du monde entier. Placée entre la 500e et la 600e, l'uB figure ainsi parmi les meilleurs campus du monde – 17 000 universités sont évaluées –, et parmi les 30 français figurant dans ce classement. Tout un symbole : l'université de Bourgogne, déjà présente depuis 2014 dans de nombreux classements internationaux de référence, a fortement gagné en notoriété et en attractivité. Résultat : le nombre d'étudiants inscrits est passé de 27 000 en 2008 à 35 000 en 2021. Ce développement s'accompagne d'investissements importants dans l'infrastructure : entre 2019 et 2023, l'université de Bourgogne aura investi plus de 26 millions d'euros dans des programmes immobiliers. Par exemple : la construction d'un « learning center », version contemporaine de la bibliothèque de sciences, l'extension des bâtiments de l'École supérieure d'ingénieurs de recherche en matériaux (Esirem), la rénovation thermique de la faculté de droit et de lettres.

Une nouvelle faculté, pour former les chirurgiens-dentistes de demain

Enfin, de nouvelles filières sont créées pour compléter l'offre de formation : dès la rentrée 2022-2023, l'université de Bourgogne, associée à celle de Franche-Comté, s'enrichira d'une faculté d'odontologie (formation des chirurgiens-dentistes), au sein de l'UFR sciences de la santé.

Le programme des célébrations du tricentenaire de l'uB : u-bourgogne.fr

L'Université est un lieu de vie qui accueille aussi un jardin potager créé par l'association Campus comestible.

Deux nouvelles écoles d'ingénieurs dans la métropole

Construit par Dijon métropole, le campus métropolitain a été inauguré le 8 mars. Ce bâtiment de 10 000 mètres carrés abrite deux nouvelles écoles d'ingénieur qui ont fait le choix de Dijon métropole : l'École supérieure des travaux publics (ESTP) et l'École supérieure d'électronique de l'Ouest (Eseo). À terme, ces deux écoles accueilleront plus de 800 étudiants. L'implantation de ces établissements traduit l'attractivité croissante de la capitale régionale, renforce l'offre de formation proposée dans la métropole et renforce le niveau d'expertise dans des domaines comme la smart city – une des options proposées par l'ESTP sur son campus dijonnais, en lien avec OnDijon. L'arrivée de ces écoles d'ingénieur contribue à l'augmentation importante du nombre total d'étudiants dans la métropole, qui dépassera les 40 000 en 2026.

eseo.fr - estp.fr

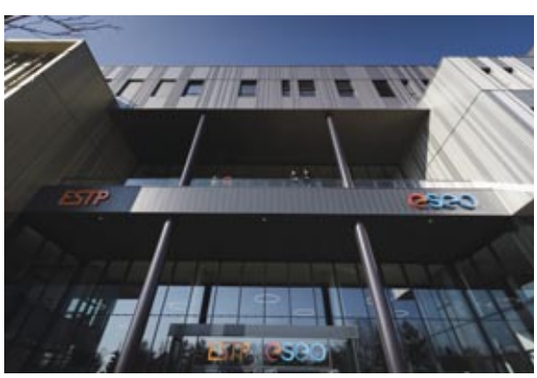

Le campus de l'université de Bourgogne à Dijon a été créé à partir de 1957 à l'initiative du recteur Marcel Bouchard.

VINCENT THOMAS

PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Des voix s'étaient élevées dans les années 1950 quand le campus fut construit. Certains redoutaient que les étudiants soient « hors les murs ».

En effet ! Mais depuis, le campus est devenu un quartier à part entière. Ce campus de 150 hectares, nous le devons au recteur Marcel Bouchard, un homme visionnaire qui avait compris que l'université ne pourrait pas se développer en restant au centre-ville. Aujourd'hui, le campus est fréquenté par les étudiants et les personnels de l'université mais aussi par les habitants de la métropole, qui viennent s'y promener, découvrir les œuvres d'art contemporain qui le jalonnent et apprécier l'architecture des différents bâtiments, représentative des différents styles depuis les années 1950. C'est aussi un véritable lieu de vie, avec l'Atheneum, diffuseur de culture qui attire des spectateurs de toute la région.

Les étudiants sont aussi dans la ville, et contribuent à sa vitalité…

C'est vrai sur le plan immobilier : 4 000 de nos 30 000 étudiants dijonnais logent sur le campus. Les autres vivent dans l'ensemble des autres quartiers de Dijon et dans les autres communes de la métropole. Les étudiants ont un impact sur la vie économique de la ville, où ils sont locataires et consommateurs. Ils s'engagent dans la vie de la cité à travers par exemple des associations et des actions solidaires. J'ajoute que l'université elle-même est un acteur économique de premier plan, avec un budget annuel de 260 millions d'euros. Finalement, les interactions entre le monde universitaire et la cité sont diverses, denses et fructueuses.

En bref

De nouveaux partenaires pour la CarteCulture étudiante

La Carte culture étudiante vous donne désormais accès aux pièces de théâtre de la compagnie Caméléons, aux spectacles de l'association CHKT et offres de l'Office du tourisme de la ville de Dijon. Rappel : le dispositif concerne tous les étudiants de l'agglomération et fédère une trentaine de partenaires et neuf communes de la métropole. Pour 5 euros par an, elle vous offre l'entrée à un large choix culturel (concerts, expositions, théâtre, cinéma d'art et d'essai) à un tarif préférentiel. L'entrée est gratuite au Consortium. Les étudiants qui l'avaient achetée pour l'année 2020-2021 sans l'utiliser en raison de la crise sanitaire, peuvent la renouveler gratuitement.
www.dijon.fr/Sortir-Bouger/CarteCulture-etudiant

…

Le site de l'Inrae se renforce à Bretenière

D'anciens bâtiments agricoles situés sur le site de Bretenière de l'Institut national de l'agronomie, de l'alimentation et de l'environnement (Inrae) ont été rénovés pour accueillir des chercheurs et des étudiants travaillant sur les systèmes de culture agro-écologique. Une approche qui permet une production alimentaire durable et de qualité. Cette nouvelle unité expérimentale est impliquée dans le projet de système alimentaire durable pour 2030 conduit par Dijon métropole.
inrae.fr/centres/bourgogne-franche-comte

VYV FESTIVAL

Solidarité et musique

Les beaux jours solidaires reviennent les 11 et 12 juin prochains à la Combe à la Serpent. Plus qu'une programmation musicale inédite, Dijon métropole et Vyv festival partagent depuis la première édition, des valeurs humaines communes de solidarité, d'hospitalité sans oublier la préservation de l'environnement.

Initié par le groupe mutualiste du même nom, Vyv Festival fédère les acteurs mobilisés pour améliorer le quotidien de tous, sans exclusion. « *On défend la sensibilisation de notre public grâce aux gens et aux structures du territoire métropolitain* », précise Pierre Clément, le directeur du festival. Pour la collectivité, l'enjeu est de faire naître une culture de l'hospitalité qui dépasse la générosité spontanément déployée dans l'urgence.

Dijon métropole, en plus d'accueillir les festivités, sera présente au travers de l'animation de deux espaces. L'un, situé sur le « chemin des beaux jours », présentera le dispositif Ensemble ! porté par le Cesam dans le cadre du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration des Réfugiés. Signé en 2019 avec l'État, celui-ci traduit l'engagement de de Dijon métropole dans l'accueil et l'accès des réfugiés présents sur le territoire à la pleine citoyenneté. Et parce qu'ils sont les Terriens de demain, les enfants (avec leurs parents !) sont invités sur le « terrain des mômes », un espace ludique et confortable conçu par l'association partenaire « De bas étages ». Les plus jeunes seront accompagnés par les agents de la collectivité qui contribuent chaque jour à leur éveil, à leur épanouissement et à leur ouverture au monde. Il y aura de la musique, des spectacles et des lectures de contes ! Comme lors des deux précédentes éditions, le chapiteau de la friche aux idées proposera conférences, projections et débats.

Un site d'exception

De cet engagement social découle naturellement une attention particulière à l'impact environnemental du festival. Pas question d'abîmer l'écrin de verdure protégé des Hautes-Plates. Pour limiter l'empreinte carbone, le festival n'est accessible qu'en navettes, offertes aux festivaliers grâce au soutien de Dijon métropole et DiviaMobilités.

Deuxième plus petite commune de la métropole, Corcelles-les-Monts et ses 642 habitants se mettent en quatre pour accueillir 23 fois la population habituelle en toute éco-responsabilité. En 2021, 60 points de tri ont été installés sur le festival, 720 kg de cartons et 340 kg de verres ont été collectés, recyclés et valorisés. Résultat, les Corcellois en redemandent : « *L'accueil est très positif, les habitants sont contents car ils ont un festival à deux pas de chez eux !* », conclut Gérard Hermann, le maire de Corcelles-les-Monts.

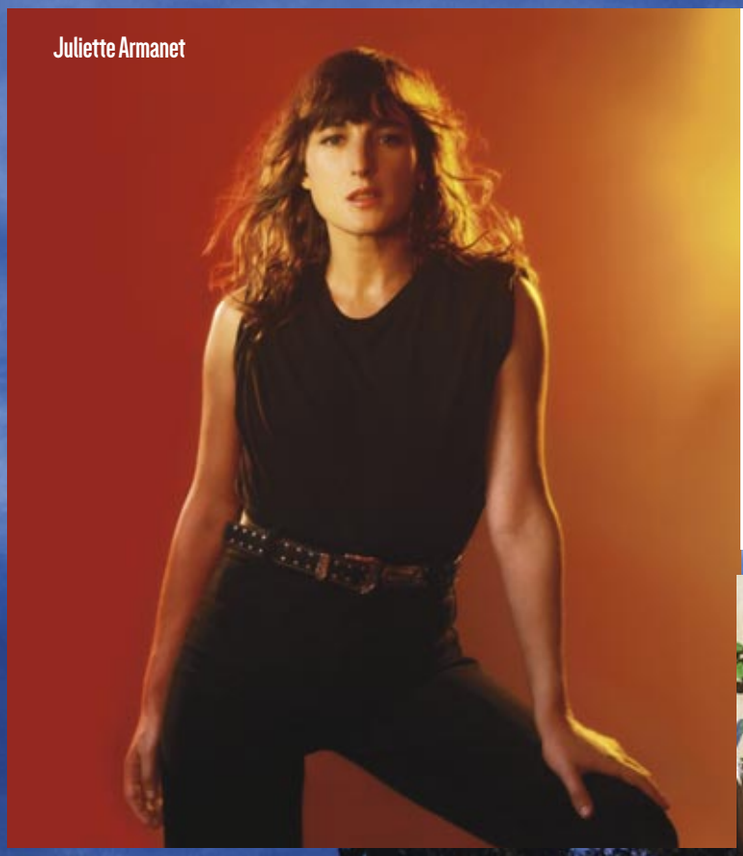
Juliette Armanet

Une programmation musicale au top

Événement majeur : le groupe légendaire Massive Attack enflammera la Combe à la serpent le dimanche 12 juin ! Les précurseurs du trip-hop partageront l'affiche avec d'autres jolis noms : citons notamment The Smile, nouveau projet de Thom Yorke & Jonny Greenwood (la moitié de Radiohead), mais aussi Véronique Sanson, grande dame de la chanson française, M.I.A. et son activisme rap, sans oublier la voix de Gaëtan Roussel ou encore la sensualité de Juliette Armanet. De la soul, de la pop, du rap, de l'électro, de la chanson, du punk et du rock : une programmation pour tous, les fans et les mélomanes, les curieux et les aventureux. *« C'est une programmation exigeante qui s'adresse à toutes les générations, avec une teinte britannique cette année »*, détaille Pierre Clément, directeur du Vyv Festival.

Vyv Festival
11 et 12 juin 2022
Billetterie : vyvfestival.org
Navettes gratuites,
jour et nuit, entre Dijon centre
et le site du festival

Échos du **conseil métropolitain**

Retrouvez toutes les décisions du conseil métropolitain sur metropole-dijon.fr, rubrique « conseil métropolitain ».

MOBILITÉS

La métropole à vélo, ça roule !

Partez à la découverte des nouvelles pistes cyclables reliant Sennecey-lès-Dijon, Quetigny et Chevigny-Saint-Sauveur.

Le soleil était presque au rendez-vous pour l'inauguration des nouvelles pistes cyclables !

Rien de tel qu'un test grandeur nature. Le samedi 12 mars, Nathalie Koenders, vice-présidente de Dijon métropole en charge des déplacements doux, Philippe Bellevile, maire de Sennecey-lès-Dijon, Guillaume Ruet, maire de Chevigny-Saint-Sauveur, et Rémy Detang, maire de Quetigny, ont enfourché leurs vélos de bon matin pour rouler sur les nouvelles pistes cyclables reliant les trois communes. Ils ont apprécié la particularité des giratoires de Sennecey-lès-Dijon. Désormais, le cédez-le-passage n'est plus aux cyclistes, mais aux automobilistes. Tout un symbole ! Cette nouveauté oblige les conducteurs à une plus grande vigilance et les croisements se font à plus faible vitesse. Objectif : limiter le risque d'accidents. À Chevigny-Saint-Sauveur, la rue de la Visitation est aménagée en piste cyclable bidirectionnelle. Comme il faisait (presque) sec, l'échappée n'a pas pu tester l'intérêt d'un revêtement drainant. Tant mieux ! Mais par temps de pluie, ce matériau limite l'aquaplanning. Et par tous les temps, il présente un impact environnemental. C'est donc une nouvelle étape en cohérence avec la Stratégie nationale bas carbone et les objectifs de la Loi d'orientation des mobilités. L'objectif est de rendre la métropole intégralement cyclable à l'horizon 2030 et que le vélo représente 12 % dans les mobilités du quotidien. Ces nouveaux aménagements ont été subventionnés par l'État et par la Région Bourgogne Franche-Comté.

En bref

Presque un tiers de la métropole en roue libre

Il y a désormais 322 km d'aménagements cyclables dans la métropole.

...

Votre vélo garé en toute sécurité

Cinq DiviaVéloPark sont implantés dans les parkings souterrains en ouvrage de la métropole. Après Darcy, Condorcet, Sainte-Anne et Tivoli-Berbisey, c'est le parking Clemenceau qui est équipé de 56 emplacements sécurisés. Il y a désormais 16 DiviaVéloPark dans la métropole, dont trois à Longvic, Quetigny et Chenôve. Tous sont accessibles tous les jours de 5h à 1h. L'accès ne coûte que 1€ par mois ou 10€ par an pour les non-abonnés aux services Divia.

SOLIDARITÉ

Un tarif préférentiel pour les accompagnateurs de personnes handicapées

Depuis le 1er janvier, les accompagnateurs des détenteurs de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) bénéficient d'une tarification préférentielle qui s'applique à tous les services DiviaMobilités. Exemple : le Pass 10+1 voyage est désormais proposé avec une réduction de 50 %, soit à 7€. Pour rappel, les CMI sont attribuées par une commission de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

BRIGITTE POPARD
Conseillère de Dijon métropole,
déléguée au handicap et à l'accessibilité

« Les détenteurs de CMI ne se déplacent pas toujours avec le même accompagnateur. Ils disposent de deux cartes DiviaMobilités : une carte nominative et une carte portant la mention « accompagnateur ». Ils peuvent ainsi la confier à des personnes différentes. C'est un moyen d'encourager encore plus l'autonomie des personnes en situation de handicap. »

Expression politique

La métropole est confrontée sans grande surprise à des difficultés budgétaires, qui conduisent le président à solliciter d'une part une contribution financière des communes, et d'autre part le doublement du taux de l'impôt foncier prélevé par la métropole sur les particuliers et les entreprises.
Notre groupe regrette vivement cette situation, qui résulte d'un manque de vision prospective et des grands projets particulièrement coûteux qui obèrent les finances : « On Dijon » pour la gestion connectée des équipements publics, acquisition de bennes à ordures ménagères et de bus à hydrogène, construction de nouveaux programmes de logements sociaux. Nous souhaitons des critères équitables dans la répartition de l'effort entre les communes et refusons toute augmentation de l'impôt foncier.
Nous proposons un redéploiement du budget vers des dépenses plus utiles, telles que l'entretien et la réhabilitation de la voirie et des espaces publics pour assurer la sécurité et l'accessibilité des modes de transport pour tous, ainsi que la protection de l'environnement : revêtements perméables, végétalisation, limitation des déversements d'eaux usées dans les rivières.
Enfin nous appelons à nouveau à une révision de la politique de densification urbaine.
Nous souhaitons une agglomération à taille humaine, aérée et végétalisée. Le projet urbain doit prendre en compte la qualité du cadre de vie et le bien être des habitants. Ceux-ci ne sont pas toujours assez consultés et encore moins écoutés.

Groupe « Agir ensemble pour Dijon métropole – Droite, Centre et Indépendants »
03 80 46 55 86
contact@agirensemblepourdijon.fr
Emmanuel BICHOT
et Laurence GERBET

Le rapport de la commission d'enquête publique sur la première modification du PLUi-HD valide les vives inquiétudes que nous exprimons lors des conseils municipaux sur la politique d'urbanisme du maire.
Elle relaie les multiples témoignages d'habitants, de collectifs et d'associations, aux profils très divers, qui s'inquiètent de la prolifération de constructions massives dans nos quartiers.
Dans ses conclusions, la commission met en garde (sic) : « *La production de logements doit être adaptée au juste besoin et ne doit pas conduire à saturer certaines zones au détriment de la qualité de vie des habitants.* »
Cette première révision du PLUi est en effet critiquable. Elle augmente le nombre de nouvelles constructions voulues entre 2020 et 2030 tant à Dijon que dans la Métropole.
Elle ne supprime toujours pas la 2e tranche du quartier des Maraîchers que le Maire s'était pourtant engagé à passer en terres maraichères.
Elle tire un vrai signal d'alarme sur l'explosion des nouveaux logements boulevard Voltaire.
La procédure de « modification » du PLUi est insuffisante. Nous appelons de nos vœux une procédure de « révision », juridiquement différente, qui permettrait de changer les orientations générales, de renoncer à certains projets démesurés, de projeter de nouveaux parcs urbains et des zones laissées à la nature.
Il faut que l'outil du PLUi permette de rompre avec l'urbanisme gris et agressif, pour aller vers des constructions de qualité, à taille humaine, où il fait bon vivre.

Groupe de la droite et du centre Ensemble pour Dijon métropole
03 80 23 88 71
contact@ensemblepourdijon.fr
Laurent BOURGUIGNAT et Stéphane CHEVALIER (co-Présidents) - Bruno DAVID, Caroline JACQUEMARD, Céline RENAUD, Henri-Bénigne de VREGILLE, Claire VUILLEMIN

REVUE DE PRESSE

Dijon métropole **à la une**

CNN

4 JANVIER 2022

« Où voyager en 2022 : les meilleures destinations »

La chaîne d'information en continu américaine a mis en avant Dijon parmi 22 « destinations de rêve » où voyager en 2022. Le média privilégie des endroits « qui ont du sens », où la quantité de touristes reste modérée et ne trahit pas l'identité de la ville. Dans sa sélection, le média privilégie des endroits respectueux de l'environnement, qui allient découvertes et protection du patrimoine. La cité des ducs y est présentée comme LA capitale de la gastronomie et le marché des Halles comme un incontournable pour trouver les meilleurs produits régionaux. Les maisons à colombages et les rénovations du patrimoine historique de Dijon ont su séduire les journalistes américains, ébahis également devant la monumentale collection du musée des Beaux-Arts.

franceinfo:

11 JANVIER 2022

« Covid-19 : un maire de Côte-d'Or assure lui-même le service à la cantine »

La station généraliste du groupe d'audiovisuel public Radio France a largement relayé l'initiative du maire d'Ouges. Début janvier, Jean-Claude Girard a dû faire le service lui-même à la cantine, afin de pallier à l'absence de la moitié de l'équipe dédiée au restaurant scolaire pour cause de Covid-19. Afin de garder la cantine ouverte, le maire et des bénévoles ont décidé de mettre la main à la pâte en venant en renfort pour servir les 85 enfants inscrits à la cantine.

LE BIEN PUBLIC

16 MARS 2022

« Trophées des maires »

Le quotidien local revient sur la remise des Trophées des maires de Côte-d'Or, qu'il organise en collaboration avec l'Association des maires de la Côte-d'Or (AMF21) et le soutien d'autres partenaires institutionnels et économiques. La ville de Longvic a reçu le Trophée « coup de cœur du jury » pour « un projet d'une nouvelle centralité » autour de son château. « Fermé au public et méconnu des habitants », il a été entièrement rénové et est désormais ouvert, tout comme son parc arboré qui s'étend sur 1,5 hectare. En lien avec ce projet, Dijon métropole a participé à la rénovation de la rue Aristide-Briand et à l'aménagement de la place François-Mitterrand.

Capital

4 JANVIER 2022

« Les villes où déménager pour trouver emploi et logement en 2022 »

Suite à une étude de Meilleurtaux et de Meteojob, le mensuel économique place Dijon et sa métropole en 3e position de son classement des villes les plus attractives en terme de logement et d'emploi. Avec 6,47 % d'offres en CDI pour 100 habitants, les opportunités dans ce domaine ont été multipliées par 12 par rapport à 2020. Notons également que le *Journal du Dimanche* du 30 janvier 2022 publie lui aussi un classement des 500 plus beaux villages de France, parmi lesquels Ahuy se positionne en 24e place.

Les Echos

8 MARS 2022

« À Dijon, le quartier Fontaine d'Ouche prépare sa révolution énergétique »

Le quotidien d'information économique consacre un article au programme de réhabilitation thermique et d'autoconsommation énergétique qui fera de Fontaine d'Ouche un quartier « à énergie positive » à l'horizon 2025. Lauréate de l'appel à projet européen « H2020, villes et communautés intelligentes », Dijon métropole se positionne en fer de lance pour une application de ces nouvelles technologies dans d'autres villes européennes Le journal rappelle l'originalité de ce projet : la participation citoyenne qui permet d'adapter et de suivre au mieux les innovations de *smart city* associées au programme Response.

À TABLE

MARS-AVRIL 2022

« Une cité pour craquer »

« Le centre de formation à la gastronomie et à l'hôtellerie Ferrandi a dévoilé son futur campus dijonnais qui ouvrira ses portes en même temps que la Cité internationale de la gastronomie et du vin où il est situé. Pour rappel, la Cité sera inaugurée le 6 mai prochain et rassemblera des lieux d'exposition, l'école de cuisine Ferrandi, des commerces de bouche, une librairie gourmande, des restaurants, un cinéma et une cave exceptionnelle offrant chaque jour 250 vins au verre, parmi plus de 3 000 références de crus du monde entier, dont bien sûr de nombreux vins de Bourgogne. »

JARDIN DE L'ARQUEBUSE · MUSEUM · JARDIN BOTANIQUE · PLANETARIUM · DIJON

NOUVELLE EXPOSITION

2 AVRIL – 31 DÉCEMBRE 2022

PLANÉTARIUM 03 80 48 82 00

ENTRÉE LIBRE

MIAM !

JE MANGE DONC JE SUIS

Exposition conçue par le Muséum national d'Histoire naturelle - site du Musée de l'Homme, et adaptée par le Jardin de l'Arquebuse de Dijon

MUSÉE DE L'HOMME

NOUVEAU
DÈS MAI 2022
Jardin botanique des saveurs et des cépages
des origines à demain

DIJON MÉTROPOLE c'est ma nature ! J'AGIS POUR LA BIODIVERSITÉ

www.ma-nature.dijon.fr

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Dijon

DIJON métropole

dijon.fr || metropole-dijon.fr

Dijon

DIJON métropole